

Compte-rendu de l'audience du 8 février 2018

Pour l'administration: Monsieur Waleckx directeur académique (DASEN), Monsieur Mauger : secrétaire général de la DSDEN 53 ; Laurent Drault IEN adjoint au DASEN
Pour le SNUDI-FO 53: Hélène Colnot et Stève Gaudin

Le SNUDI-FO 53 a été reçu jeudi dernier pendant près de 2 heures par le DASEN, le secrétaire général et l'IEN adjoint à l'IA, pour porter les dossiers qui lui étaient confiés et pour revendiquer :

- Des taux d'encadrement satisfaisants dans toutes les écoles du département et sur tous les niveaux : 25 par classe en maternelle et élémentaire en zone banale, 20 en maternelle et élémentaire en REP et 15 pour les PS et TPS.
- L'augmentation des décharges de direction et la création des postes d'aide administrative dans les écoles
- Le rétablissement des postes d'enseignants spécialisés, notamment des maîtres E et G permettant aux élèves de bénéficier de l'aide spécialisée adaptée à leurs difficultés et la création de places en classes, structures ou établissements spécialisés afin de répondre aux notifications prononcées par la MDA et le départ en stage CAPPEI à hauteur des besoins et dans toutes les options.
- La création d'un poste d'enseignant référent pour le 1er degré
- La demande au rectorat et au ministère d'une dotation exceptionnelle en postes pour atteindre tous ces objectifs.

Les écoles qui avaient confiés leur dossier au SNUDI-FO ont déjà été contactées le 8 février.

Ensemble, préparons la mobilisation générale pour défendre l'école publique qui est clairement menacée par ce projet.

A NOTER: Nous avons appris vendredi que les postes mis au concours 2018 sur l'Académie passeraient de 356 à 198, soit une chute de près de 50 % !!!